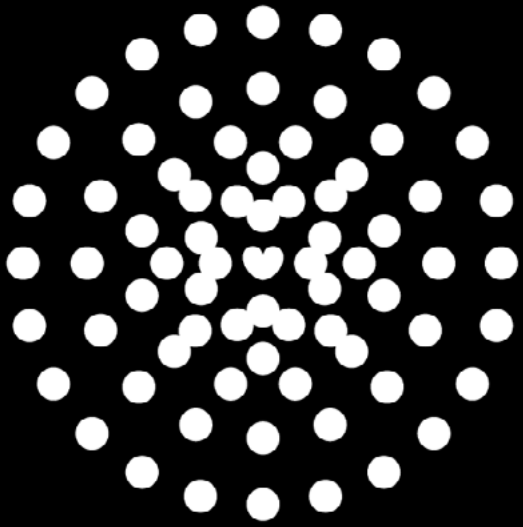
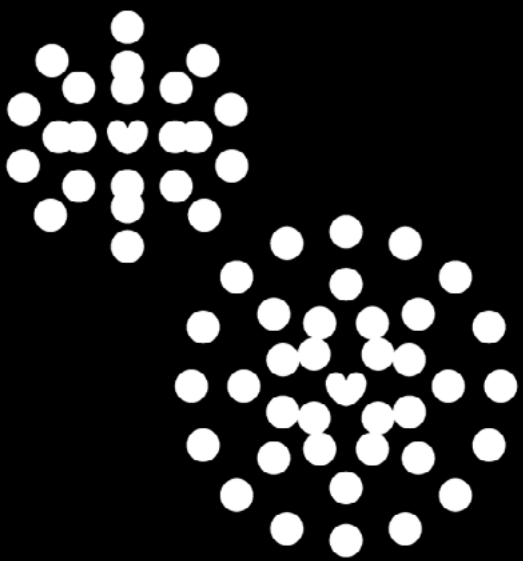


tënk



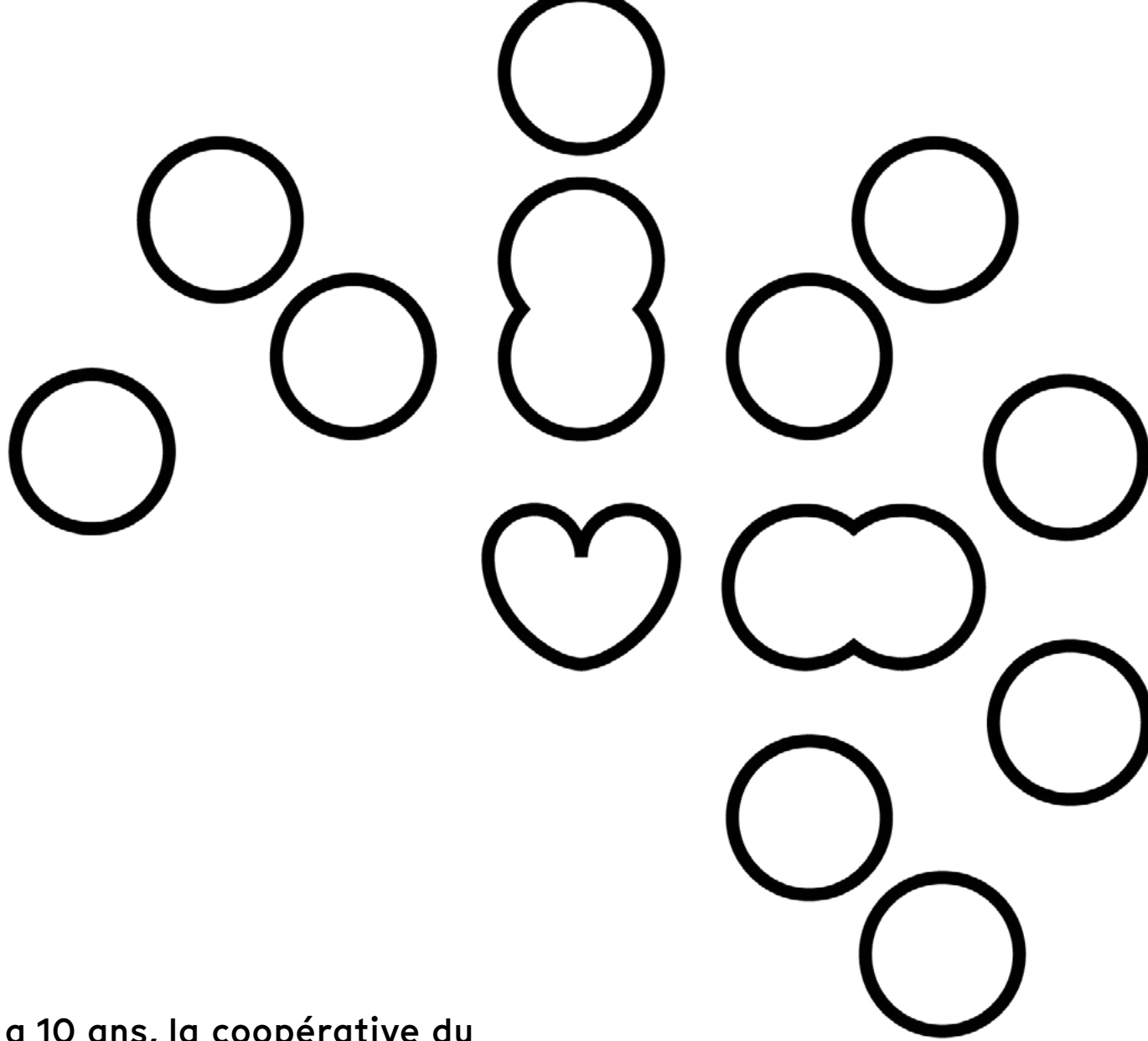
10
ans



LE RÉEL
QUI NOUS LIE

Dossier de presse

**Tënk fête
ses 10 ans.
à partir du
18 février**



Il y a 10 ans, la coopérative du documentaire était créée, portée par une nécessité : ouvrir une nouvelle fenêtre de diffusion et créer un acteur de soutien à la création. Aujourd'hui, face à un contexte toujours inquiétant, Tënk résiste. Grâce au collectif. Célébrer cet anniversaire, c'est réaffirmer une évidence : cette histoire doit se poursuivre.



Lancement de la campagne Ulule, août 2015

Une histoire collective

En Ardèche, Lussas ne compte qu'un peu plus de 1 100 habitant·es. Un village posé sur un plateau, traversé par une rue principale, entouré de vignes. Une campagne comme il y en a des centaines, pourtant depuis plus de 40 ans, ce lieu est devenu un des centres névralgiques du documentaire de création.

Depuis la création du festival Les États généraux du film documentaire dans les années 80, tout un écosystème s'est développé autour du documentaire, rassemblant festival, école, centre de ressources et structures allant de la production à la diffusion.

En 2015, le manque de diffusion des films documentaires alertait toute la filière : des espaces de plus en plus réduits à la télévision, un cinéma documentaire cantonné aux festivals et aux salles

d'art et d'essai. Sous l'impulsion de Jean-Marie Barbe et Pierre Mathéus, une campagne de financement participatif a été lancée réunissant 34 000€ grâce à 950 contributeur·rices. Le 18 février 2016, ce sont 60 professionnel·les qui convergent pour créer ensemble une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) : Tënk.



Assemblée générale constitutive de Tënk, 18 février 2016

Tënk, une plateforme indépendante et éditorialisée mais aussi un diffuseur pour soutenir la création documentaire. Depuis Lussas.

L'aventure commence alors, avec une équipe de 6 personnes et un comité de programmation indépendant, dans un espace tout aussi restreint, sous la caméra de Claire Simon qui a donné lieu à la série « Le Village » (disponible sur Tënk) et au film « Le Fils de l'épicière, le maire, le village et le monde » (sur Tënk en juillet). Les défis techniques, financiers doivent être surmontés pour la première mise en ligne, le 15 juillet 2016 avec 9 films, pour 250 abonné·es. Et le premier public de Tënk était... les festivalier·es des États généraux du film documentaire !



Inauguration officielle de la plateforme, 25 août 2016

En 2018, la coopérative affirme pleinement sa vocation et devient un acteur de soutien à la filière. C'est ainsi 10 premiers projets de films qui reçoivent l'engagement de Tënk en tant que diffuseur (un «préachat»), dont « *Le Kiosque* » d'Alexandra Pianelli (en location sur Tënk), ou « *Le Spectre de Boko Haram* » de Cyrielle Raingou (en ligne sur Tënk en mai).



La caravane Tënk, en 2017

Et 10 ans sont passés

Aujourd'hui, toujours à Lussas, ce sont 16 salarié·es qui construisent Tënk au quotidien dans toutes ses activités interdépendantes : la diffusion, la médiation, le soutien à la création, la post-production, la vie coopérative.

Tënk est toujours là, et c'est grâce à ses abonné·es, ses sociétaires, ses salariés et au soutien de ses partenaires : le CNC (Centre National du Cinéma et de l'Image animée), la Cinémathèque du documentaire, la Scam, et Europe Creative Media.

Si cette aventure collective résiste 10 ans plus tard et réunit toujours plus de personnes, elle s'inscrit dans un environnement pourtant fragilisé. Les festivals de films sont contraints de réduire leur activité, voire de disparaître à cause de la baisse des subventions publiques. Les chaînes de télévision continuent à se désengager de la création documentaire au profit du flux. Le CNC est la cible d'attaques répétées de l'extrême droite, mettant en danger la diversité cinématographique. Dans ce contexte, la filière a plus que jamais besoin de diffuseurs indépendants et engagés.



3 500 films diffusés

La plateforme tenk.fr en 2016

En 10 ans, ce sont plus de 3 500 films qui ont été choisis, diffusés et accompagnés, issus de 130 territoires différents. Des films d'étudiant·es à des films oscarisés, des films censurés pendant des années à des classiques du genre, des films de quelques minutes ou de plus de dix heures... Chaque film est choisi à la main par l'équipe et le comité de programmation pour le regard de cinéaste qu'il montre, pour ce qu'il révèle du réel, du monde que nous habitons.

Sur Tënk, les œuvres dialoguent entre elles, portées par une mise en perspective qui leur donne sens. Cette approche fait de Tënk un espace singulier, à la croisée entre plateforme et média, assumant pleinement un regard, une ligne éditoriale et une prise de position sur le monde. C'est aussi pour cette raison que la disponibilité des films y est

Aller plus loin

Ligne éditoriale

Le comité de programmation

volontairement éphémère : ils ne sont pas là, posés sur une étagère, ils vivent.

L'accompagnement éditorial est primordial dans l'activité diffusion, tous les titres ont des « avis » signés par les personnes qui les ont programmés. Un édito hebdomadaire se présente comme un vrai guide de visionnage dans l'ensemble des films disponibles.

Les abonné·es de Tënk ont accès à 90 films constamment, qui se renouvellent par quart chaque mois. Les abonné·es accèdent aussi à une cinémathèque unique : 2 000 films à louer, qui s'est construite au fil des années et des programmations. La programmation s'adresse maintenant à 20 000 abonné·es individuel·es en 2025, auxquelles s'ajoutent 160 structures (écoles, universités, médiathèques...) qui permettent à leurs publics de découvrir la plateforme.

En 2026, Tënk fait partie des ressources sélectionnées par le ministère de la Culture et de l'Éducation nationale pour le dispositif « Ma classe au ciné » à destination des 78 000 professeur·es impliqué·es.

Que Tënk soit une ressource pour ces dizaines de milliers d'usage·res est indispensable pour sensibiliser un public toujours plus large au genre documentaire. Car le documentaire est aussi un outil pour renouer le dialogue, susciter des débats. Avec son partenariat avec la Fédération des centres sociaux, Tënk va plus loin, en permettant à tous les centres de projeter 6 films gratuitement, accompagnés par des ressources de médiation et des guides d'animation.

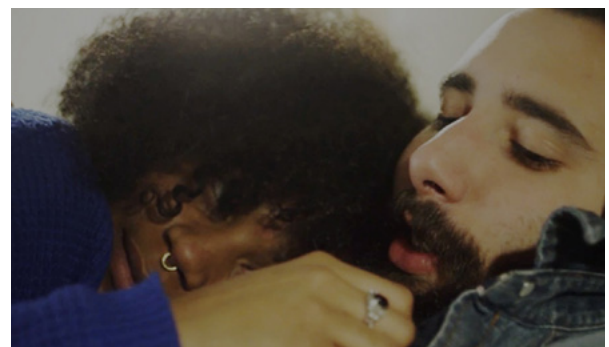
Cette démarche trouve un prolongement naturel dans la forme coopérative de Tënk. Défendre un cinéma d'auteur, libre et exigeant, appelé à inventer un modèle économique et démocratique en accord avec ses valeurs : collectif, durable et tourné vers le bien commun.



La plateforme et ses applications mobiles et TV Tënk en 2026



« Jungle » de Louise Mootz, film le plus vu sur la plateforme en 10 ans



« Vers la tendresse » d'Alice Diop, film le plus loué sur la plateforme



Mixage par Gilles Bézardeau du film « Magilligan » de Ross Mc Clean dans l'auditorium des Studios de Tënk. Un film soutenu par Tënk

140 films soutenus par Tënk dans leur production

Dans un contexte où la production documentaire est de plus en plus fragilisée — raréfaction des financements, durcissement des politiques publiques, réduction des engagements des diffuseurs et attaques répétées contre les outils de soutien comme le CNC —, le rôle de Tënk comme acteur de soutien à la création n'a jamais été aussi essentiel.

Aller plus loin

[Les studios de Tënk](#)

[Les dispositifs de soutien](#)

Depuis 2018, cette conviction s'est traduite par un dispositif concret de préachat, destiné à accompagner les films dès leur phase de production. Ce soutien repose sur trois engagements forts :

- un apport financier,
- une résidence de post-production au sein des studios de Tënk à Lussas,
- une diffusion éditorialisée sur la plateforme.

Tënk met aujourd'hui à disposition des équipes **Les Studios de Tënk, 110m² d'espaces de post-production**, comprenant des salles de montage image, de montage son, d'étalonnage et un auditorium de mixage unique dans le département, qui ont déjà accueilli plus de 250 professionnel·les. Ces équipements (également disponibles à la location) de haute qualité, associés à un cadre de travail privilégié, constituent un véritable levier pour les cinéastes.

Grâce à ce dispositif, 140 films ont déjà bénéficié d'un engagement de Tënk, dont 56 sont aujourd'hui disponibles sur la plateforme. Défendus et accompagnés sur la durée, ces films rencontrent sur tenk.fr des publics attentifs, cinéphiles et engagés, et bénéficient d'une approche éditoriale spécifique en tant que « Films soutenus par Tënk ».

Véritable levier de financement, Tënk étant reconnu comme un diffuseur auprès du CNC, ce préachat ouvre l'accès aux projets accompagnés d'obtenir des aides à la production.

Depuis 2018, Tënk a ainsi apporté au total **1,5 million d'euros d'apports aux films**, correspondant à l'apport numéraire, la valorisation de l'ensemble des temps de travail et des outils de post-production mis à disposition (montage image, montage son, étalonnage, auditorium de mixage) sur sept années de préachat.



Cyrielle Raingou reçoit le Tiger Award au IFFR (Rotterdam, Pays-Bas) pour son film « Le Spectre de Boko Haram » soutenu par Tënk.



Étalonnage de « Les Oubliés de la Belle Étoile » de Clémence Davigo aux Studios de Tënk, un film soutenu par Tënk.



Montage image de « B3, 5 janvier 1984 » de Pierre Linguanotto dans les Studios de Tënk. Un film soutenu par Tënk .

Détenu par ses abonné·es



Assemblée générale 2025, Anouck Everaere

Tënk est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC). Cette forme juridique permet d'associer aussi bien des personnes physiques au projet que des personnes morales et d'assurer l'égalité des voix quelle que soit la part de capital, un principe démocratique fondamental. Ce choix correspond à notre adhésion aux principes de l'économie coopérative.

Les 60 sociétaires fondateur·rices ont été rejoints par des soutiens engagés, qui croient dans

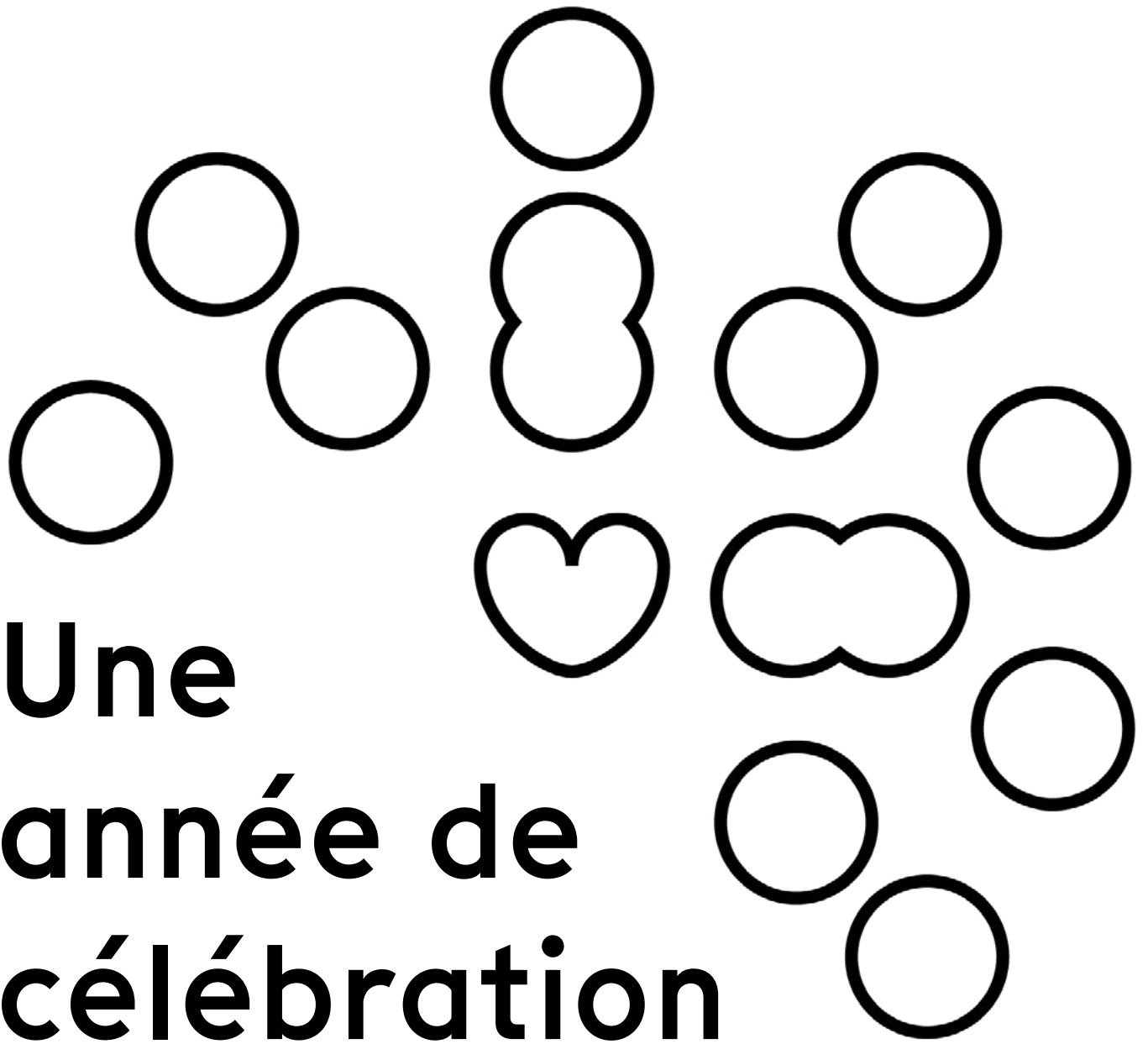
cette aventure collective. En 2022, un collège a spécialement été créé pour les abonné·es, devenant cette même année, la catégorie la plus importante. Tënk appartient donc à ses abonné·es, littéralement. Dans le conseil d'administration de Tënk se trouvent des producteur·rices, des auteur·rices, des partenaires mais aussi... des abonné·es !

Fin 2025, une levée de fonds citoyenne de grande ampleur a été menée,

et 260 nouveaux·elles personnes ont rejoint la coopérative. Tënk est donc aujourd'hui composé de 610 sociétaires, devenant l'une des plus grandes SCIC culturelles en nombre de sociétaires.

Derrière ce fonctionnement se dessine une vision commune : construire un modèle de diffusion collectif, durable, non spéculatif.

En savoir plus sur la coopérative



Une
année de
célébration

La tribune : Pour la liberté des récits

Sous embargo jusqu'au 13 février

À l'occasion des dix ans de Tënk, une tribune intitulée « Pour la liberté des récits » sera publiée le 13 février dans le journal l'Humanité.

Dix ans après sa création, Tënk n'est pas seulement une plateforme, c'est un territoire politique. Face à la peur, Tënk propose la rencontre, face au désenchantement, Tënk propose de croire dans la richesse d'une multitude de récits capables d'élargir nos perceptions, face à la standardisation, Tënk défend la complexité.

Cette tribune souligne aussi combien la réponse aux défis du monde culturel passe par le collectif : se rassembler, créer, coopérer.

Elle est aujourd'hui signée et portée par celles et ceux qui ont les mêmes convictions : une centaine de voix issues de la filière documentaire, de la culture et de l'économie sociale et solidaire.

Parmi elles, Claire Simon, Reda Kateb, Corinne Masiero, Avi Mograbi, Jean-Pierre et Luc

Dardenne, Laurent Cibien, Pierric Bailly, Victoire Tuillon, Françoise Vergès, Dieudo Hamadi, Alexe Poukine, Dominique Cabrera et Florence Loiret Caille. Dans le secteur de la coopération, nous comptons parmi les signataires Maud Sarda, Co-fondatrice et directrice générale de Label Emmaüs, Julien Noé, président d'Enercoop et de Coop-médias, Frédéric Faure, Vice Président de Biocoop.

[Lire la tribune](#)

Le slogan



Pour ses dix ans en 2026, Tënk a choisi un slogan qui résume à la fois son identité, son engagement et sa vision du documentaire : « Le réel qui nous lie ».

Ce slogan affirme une conviction centrale : le documentaire est un espace de relation. Une relation au monde, aux autres, et aux récits qui permettent de penser notre époque.

Dans un contexte marqué par la polarisation, la désinformation et le repli sur soi, Tënk défend l'idée qu'il existe un réel commun — complexe, contradictoire, vivant — que le cinéma documentaire explore sans le réduire. Là où

les logiques médiatiques favorisent souvent la simplification ou l'affrontement, le documentaire propose une autre temporalité : celle de l'écoute, de l'attention et du débat.

« Le réel qui nous lie » dit aussi la dimension collective de Tënk. Coopérative, plateforme éditoriale et communauté de spectateur·rices, Tënk se construit depuis dix ans comme un lieu de partage, de circulation des points de vue et de discussion autour des films. Les œuvres programmées ne sont pas seulement regardées : elles sont mises en dialogue avec le monde et avec celles et ceux qui les découvrent.

Enfin, ce slogan affirme un engagement. À travers le documentaire, Tënk défend la liberté des récits face aux discours dominants, aux fake news et aux visions univoques du réel. Il s'agit moins de livrer des réponses que d'ouvrir des espaces de pensée, de nourrir une réflexion collective et de rappeler que le cinéma peut être un outil de compréhension, de résistance et de lien.

En 2026, pour ses dix ans, Tënk célèbre ainsi une plateforme, mais surtout une façon d'habiter le monde : ensemble, par le regard, par les films, par le réel.

Cinq villes pour fêter dix ans



« La Jungle Plate » de Johan van der Keuken

Pour célébrer ses dix ans, Tënk lance en 2026 une série d'événements en France et en Belgique, prolongeant son engagement pour la diffusion et la réflexion autour du cinéma documentaire. Tout au long de l'année, des rendez-vous mêlant projections, rencontres, débats et musique aborderont différentes thématiques, en écho à une programmation spéciale proposée sur la plateforme.

Programme :

**Marseille | 6 mars :
Quand la mer monte**

**Rennes | 19 juin :
Joie militante**

**Lussas | 18 août :
Puissantes amitiés**

**Bruxelles | septembre :
Renverser le male gaze**

**Paris | décembre :
Décolonisons-nous !**

Toutes les informations sont à retrouver à partir du 18 février sur off-tenk.com



« Rejeito » de Pedro De Filippis

Programmation sur tenk.fr

Des programmations en écho à chaque événement :

Chaque événement trouve un écho sur la plateforme et s'enrichit des invité·es. Ainsi, dès février, la programmation « Quand la mer monte » en continuité de l'événement à Marseille, explore notre relation au vivant depuis la question de l'eau et de nos activités économiques (barrages qui cèdent, inondations, exploitation des ressources naturelles). Nina Léger, lauréate du prix du roman historique 2024 pour « Mémoires sauvées de l'eau » publiera un texte inédit pour accompagner cette sélection.

En mai, en complémentarité de l'événement à Rennes « Joie militante », une programmation de films autour de l'invention de formes de luttes sociales sera présentée, accompagnée par un

texte de l'invitée, Juliette Rousseau (éditrice, autrice et militante) traductrice notamment de l'ouvrage du même nom.

Tout au long de l'année, d'autres sélections viendront faire écho aux étapes de Lussas, Bruxelles et Paris. La programmation est en cours de construction et s'affinera au fil des mois.



« Farming the Revolution » de Nishtha Jain

Une programmation d'anniversaire :

En parallèle, Tënk déploie une programmation anniversaire ponctuée de films "clin d'œil" à son histoire. Le film « Le Fils de l'épicière, le maire, le village et le monde » de Claire Simon, qui retrace les premières années de Tënk, sera disponible dès juillet pour marquer la date symbolique de la première mise en ligne de la plateforme, dix ans plus tôt.



« Le fils de l'épicière, le village et le monde » de Claire Simon

Autre moment fort : « Le Spectre de Boko Haram » de Cyrielle Raingou, l'un des tout premiers films soutenus par Tënk en 2018, terminé en 2023 après un parcours remarqué en festivals internationaux, rejoint la plateforme en avril. Ce sont 8 films soutenus par Tënk dans leurs productions qui sont programmés durant l'année.

Des cartes blanches viendront ponctuer l'année, avec une programmation signée Corinne Masiero, sociétaire de Tënk et signataire de la tribune "Pour la liberté des récits" en mars et une sélection de Reda Kateb en septembre.



« J'en suis, j'y reste » de Martine Place, programmé par Corinne Masiero

Enfin, des séances uniques en ligne seront programmées pour présenter en exclusivité à ses abonné·es des films soutenus par Tënk avant leur présentation au grand public !

Fidèle à sa ligne éditoriale, Tënk réserve ainsi à ses abonné·es une année de découvertes, de redécouvertes, de résonances et de rencontres festives, à la hauteur de cet anniversaire collectif.

Les événements

Le 6 mars à Marseille : « Quand la mer monte »

La soirée de lancement s'ouvrira à Marseille le 6 mars 2026 avec une soirée consacrée à l'écologie intitulée « Quand la mer monte ».

Programme :

19h30 au Gyptis : Projection « La Jungle plate » de Johan van der Keuken

suivie d'une discussion avec Nina Léger, Antoine Devillet et Mathieu Brunet

22h30 Petit Cabaret – Friche la Belle de Mai : prolongation musicale avec Bi:Pole

Le film : « La Jungle plate » de Johan van der Keuken, 90min, 1978, restauré en 2025 :

Ce classique trop peu diffusé explore les rivages mouvants de la Waddensee, ou « mer des terres humides », une zone littorale à cheval entre les Pays-Bas, l'Allemagne et le Danemark, où la mer se retire et revient au rythme des marées. Le cinéaste néerlandais connu pour son cinéma aux frontières du documentaire et de l'expérimental y capte les interactions entre les habitants, la faune, la flore et les mutations économiques et industrielles d'un territoire en perpétuelle transformation. À travers cette observation sensible, « La Jungle plate » interroge la tension entre progrès et préservation, et la place de l'humain au sein du vivant.

Les invités :

La projection sera suivie d'un temps d'échange avec le public, en présence de l'autrice Nina Léger (dernier livre : « Mémoires sauvées de l'eau » en 2024), de la chercheuse en philosophie et militante Antoine Devillet (collectif Les Gamards et Les Soulèvements de la terre) et de Matthieu Brunet, cofondateur et président de Windcoop, une coopérative engagée dans la transition maritime.

Prolongation festive :

À partir de 22h30, la soirée se poursuivra au Petit Cabaret à la Friche la Belle de Mai avec une programmation musicale en co-production avec Bi:Pole.

Les DJ Kasbah et SABRIA B proposeront des sets conjuguant sons électroniques, rythmes afro-diasporiques, techno et influences pop. Avec leurs univers hybrides et immersifs, ils et elles feront résonner les thématiques de la soirée dans une dimension plus sensorielle.

Informations pratiques :

Cinéma Le Gyptis – 136 rue Loubon, 13003 Marseille | 19h30 – 22h

Petit Cabaret – Friche la Belle de Mai – 41 rue Jobin, 13003 Marseille | 22h – 03h

Billetterie sur off-tenk.com



SABRIA B

Le 19 juin à Rennes : « Joie militante »

Une soirée consacrée aux formes contemporaines de l'engagement, entre joie, résistance et création en partenariat avec Comptoir du doc.

Programme à Grabuge :

18h : Discussion avec Juliette Rousseau autour des continuités et des métamorphoses des luttes sociales et écologiques.

22h : Projection d'un film documentaire en plein air

L'invitée, Juliette Rousseau

Autrice, éditrice, traductrice, militante féministe et écologiste, Juliette Rousseau est née en 1986 dans un village de Haute-Bretagne. Passée par le syndicalisme étudiant, les mouvements féministes et climatiques, elle poursuit aujourd'hui son engagement au sein des Éditions du commun, maison coopérative dont elle dirige la collection de poésie, et du collectif « Éditer en féministes ».

Informations pratiques :

Grabuge – Les Halles en commun, Rennes |
18h – 00h

Billetterie à venir sur on-tenk.com

D'autres dates à venir...

Le 18 août, à Lussas : dans le cadre du festival partenaire depuis toujours Les États généraux du documentaire, Tënk explorera le thème de l'amitié et des liens forts qui ont rassemblé les acteur·rices du documentaire, au cœur de cette aventure collective.

En septembre à Bruxelles nous accueillerons une nouvelle étape intitulée « Renverser le male gaze » consacrée cette fois aux questions de genre et la manière dont les identités et leur représentations continuent d'évoluer.

Enfin, Paris clôturera cette année d'anniversaire avec une thématique intitulée « Décolonisons-nous » invitant à repenser les récits hégémoniques et à valoriser les mémoires marginalisées.

Contact



Audrey GRIMAUD / AGENCE VALEUR ABSOLUE
Attachée de presse
contact@agencevaleurabsolue.com



Annaëve SAÏAG
Responsable communication et marketing
annaeve.saiag@tenk.fr
+334 75 94 57 10

Partenaires

